



États Généraux de l'Alimentation (EGA) Hauts-de-France

-

Agro-ressources : des débouchés innovants et une valeur ajoutée forte en Hauts-de-France

-

Contribution régionale sur la journée 20 octobre 2017

-Participants :

Près de 90 présents : Chambres d'agriculture, jeunes agriculteurs, FRSEA, pôles d'excellence et pôles de compétitivité (IAR, Aquimer), coopératives, professionnels de la filière des biomatériaux et des agro ressources, business France, INAO, INRA, ADEME, établissements de l'enseignement agricole, recherche, Conseil régional, DDT(M), DIRECCTE, députés, presse...

-Lieux des visites organisées la même journée pour illustrer une partie des débats :

1-Plate-forme d'Innovation européenne dédiée à la valorisation des protéines végétales (IMPROVE)

2-Centre d'innovation et de transfert technologique EXTRACTIS

Lieu de ces deux visites : 33 avenue Paul Claudel, 80 480 Dury.

2 groupes ont été constitués et les visites ont eu lieu en parallèle.

-Animation des débats :

M Ghislain GOSSE, Président d'Agro-Transfert.

-Principaux constats évoqués et éléments de diagnostic :

Les atouts à valoriser en Hauts-de-France :

- Importance des productions agricoles et position stratégique de la région. Présence de grands groupes industriels privés et coopératifs pouvant valoriser notamment les grandes cultures.
- Maillage important de la recherche et l'innovation (présence des pôles de compétitivité, de l'INRA Hauts-de-France, de centres d'innovation, d'écoles supérieures ou d'universités). Une région qui peut donc prétendre au rôle de leader sur le sujet des agro-ressources.
- Région agricole qui a des possibilités de développement économique très fort avec une capacité d'exportation, mais aussi de contribuer à satisfaire un marché de 80 millions de consommateurs dans un rayon de 300 km.

Les difficultés et freins à lever :

- Il ne doit pas exister de concurrence entre les différentes filières (alimentaires et non alimentaires) : les filières doivent être complémentaires. Une approche système, en intra-filière et inter-filière, est à développer. En particulier, une telle approche permettrait de valoriser les co-produits entre filières.
- Une des limites de l'augmentation de la production agricole réside notamment dans la production de protéines (pour passer de protéines végétales à des protéines animales).
- Il est nécessaire d'expliquer cette complémentarité (on utilise la plante entière et non uniquement la partie comestible) afin d'éviter les idées reçues et des oppositions de principe : vis-à-vis des décideurs publics, mais aussi de la population. Cela renvoie à un effort de communication.
- Il s'agit de prendre en compte également les besoins de retour d'une partie de la biomasse au sol pour maintenir la qualité agronomique du sol.
- Il convient de travailler sur la notion de valeur du prix du produit, tout au long de la chaîne de production alimentaire et non alimentaire. Les tensions sur les prix des protéines sont soulevées. Est aussi souligné le fait que la seule mention « produit bio-sourcé » ne déclenche pas spécialement d'acte d'achat : c'est la fonctionnalité du produit qui lui donne une valeur, pas son origine.
- Certaines filières sont fondées sur une économie à faible valeur ajoutée, pour lesquelles il ne faut donc pas augmenter les coûts par des frais de transport des matières premières : les débouchés et les entreprises de transformation doivent être proches.
- La recherche sur les bio matériaux et agro ressources ainsi que les investissements industriels dans

ce domaine ont évolué au gré des crises économiques et des fluctuations des cours du pétrole.

- Cette filière demande un investissement important au démarrage de l'activité, basé une stratégie de bioéconomie. Le retour sur investissement peut être lent.

-Pistes de solutions :

Les pistes de travail relevant du niveau national :

- Avoir une politique pérenne d'appui aux filières pour les rendre moins dépendantes du cours du pétrole. En particulier, trouver le cadre incitatif pour relancer la filière protéagineux (cf PAC 2020...).
- Accompagner ces nouvelles filières pendant une durée plus longue lors de leur démarrage, pour consolider leur émergence face aux fluctuations des cours pétroliers.
- Travailler sur une communication auprès du citoyen (y compris auprès des agriculteurs) : la bioéconomie est mal connue, or ce qui est inconnu est rejeté.
- Développer la formation face à des métiers nouveaux et en développement (ex : conducteur de méthaniseur).
- Valoriser (financièrement) les productions qui rendent un service environnemental ou social non compris dans leur valeur (ex d'externalités positives : services écosystémiques comme la lutte contre l'érosion, la protection de la ressource en eau, la phytostabilisation sur les sols pollués ; et d'autre part le maintien d'emplois non délocalisables...). Un sujet de recherche pourrait porter sur la conception d'un système de politique publique permettant de rémunérer les externalités positives et de faire payer les externalités négatives.
- Jouer la complémentarité entre les politiques publiques en faveur de la bio-économie et les politiques en faveur de l'industrie (cf nouvelle France industrielle). Notamment, articuler les plans filières nationaux avec les principes de la bio-économie (valoriser le potentiel de photosynthèse...), pour leur trouver des traductions concrètes dans les territoires en favorisant des passerelles entre filières.
- Donner un cadre pour développer et soutenir des projets à des fins non-alimentaires sur des territoires agricoles pollués par le passé industriel, sans possibilité de dépollution (exemple de la zone dite Metaleurop).

Les pistes de travail relevant du niveau régional :

- Développer les contractualisations auprès des agriculteurs pour certaines de ces filières, mais plus globalement repenser la contractualisation en amont et en aval (y compris avec les architectes ou clients finaux selon les produits bio-sourcés)
- Renforcer le plan protéines Hauts-de-France pour que la région soit réellement leader en la matière.
- Définir une adaptation dans les territoires des Hauts-de-France du plan bio-économie national, pour une traduction concrète avec toutes les parties prenantes locales.
- Se rassembler pour expliquer l'évolution des technologies du métier et communiquer largement.
- Développer une approche système dans les territoires (au niveau de l'exploitation, intra-filière et inter-filière).
- Accompagner l'investissement sur les nouvelles technologies, au-delà de la phase d'amorçage.
- Accompagner l'investissement sur les infrastructures nécessaires à l'émergence de nouvelles filières.
- Développer les actions d'animation/conseil auprès des agriculteurs et des filières : favoriser l'accompagnement dans la maîtrise des coûts et le recours à des productions nouvelles, dans une approche globale sur le système d'exploitation et dans le sens de l'agro-écologie.
- Prendre en compte les questions de gestion de l'eau dans les réflexions autour de nouvelles filières.
- Anticiper les changements climatiques pour adapter la production et les technologies dans l'agriculture régionale : renforcer ainsi la durabilité des exploitations et faciliter à terme leur transmission.
- **Avoir des échanges réguliers, dans un format collectif** : la démarche initiée dans le cadre des EGA, d'un dialogue ouvert, avec un ensemble très large de partenaires concernés, dans les territoires, est saluée par tous. Il est proposé de se revoir dans un format similaire dans 6 mois environ.